

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**Date convocation
12/02/2021Nombres de membres en exercice : 11
Nombres de membres Présents : 8
Nombres de membres Absents : 3Date Affichage
12/02/2021Nombre de procurations : 3
Nombre de votants : 11

Séance du 18 février 2021

L'an deux mille vingt et un le dix-huit février à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : BRILLARD M, CORREIA J., LAUBRAY. J, MIRAN P., V. PICHEYRE, PUJOL D., VAILLS S,

Absents excusés : DABOUIS N procuration à VAILLS S, DOMINGO J.D procuration à PICHEYRE V, BADIE F. procuration à M.BRILLARD M..

**Objet de la Délibération
TARIF OCCUPATION CHALET BOIS**Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*,

DÉCIDE de fixer la location de l'occupation des chalets bois sur la place du village à 5 € par jour pour la période des vacances de février -mars 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 18 février 2021

Le Maire

P. PETITQUEUX

